



Mise à jour et contextualisation de la Stratégie Nationale de la Migration en Tunisie





Le projet

Le projet "Politiques et Pratiques d'une bonne gouvernance migratoire fondées sur les preuves en Afrique du Nord" (eMGPP) est financé par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique. Ce projet vise à renforcer la coopération régionale au sujet de la question migratoire. S'appuyant sur les compétences et les savoir-faire existants, eMGPP cherche à renforcer le dialogue sur les migrations entre chercheurs et représentants gouvernementaux afin d'aligner leurs priorités en permettant la réalisation d'études visant à informer les nouvelles politiques publiques. Les études, leurs conclusions et les bonnes pratiques qui en seront dégagées seront partagées avec les acteurs clés du secteur migratoire afin d'inspirer et dynamiser l'adoption de politiques et pratiques migratoires éclairées.

Le réseau académique régional sur la migration en Afrique du Nord

Le réseau académique sur la migration en Afrique du Nord (NAMAN) est l'une des deux composantes du projet eMGPP. Le NAMAN a pour objectif premier d'établir durablement un réseau régional de chercheurs et experts sur la migration, ayant pour but de conduire des recherches innovantes sur la migration et de formuler des suggestions de politiques migratoires, ainsi que de nouer un dialogue avec les représentants de gouvernement. Le NAMAN a aussi pour mission de conseiller la seconde composante du projet - la Collecte de données en Afrique du Nord (NOADAC) - en partageant avec elle son expertise à travers un travail commun de contextualisation des données.



Les informations et opinions exprimées dans cette étude sont celles de leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Union européenne. Les institutions et organes de l'Union européenne, ou toute personne agissant en leur nom, ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation qui pourra être faite des informations contenues dans cette étude.



I. Contexte et justification de l'initiative

Après la révolution tunisienne, la migration est devenue un sujet de débat public dont s'étaient saisies les nouvelles autorités, les partis politiques, et surtout les organisations de la société civile (OSC). Un Secrétariat d'État à la Migration a été créé dès 2012. Confrontées à des logiques contradictoires et un contexte migratoire trouble, les différentes parties prenantes ont compris la nécessité d'un nouveau cadre logique pour la gestion de la migration en Tunisie. Trois raisons principales guident cette nouvelle réflexion:

- Les changements profonds de la migration en Tunisie qui se trouve affectés par les bouleversements successifs du contexte migratoire dans ses voisinages maghrébin, subsaharien et euro-méditerranéen. Tout en demeurant principalement un pays de départ, la Tunisie est désormais aussi, un pays de destination et de transit;
- La migration irrégulière est de plus en plus au cœur de tout dialogue bilatéral et multilatéral;
- La nécessité d'un renforcement de l'édifice institutionnel et gouvernemental de la gouvernance de la migration. L'objectif étant de réfléchir à la manière d'assurer une harmonisation et une coordination efficiente entre les acteurs clefs et toutes les parties prenantes en charge du dossier migratoire en Tunisie.

II. Objectifs et résultats attendus du travail

Ce travail se propose d'actualiser et mettre à jour les axes stratégiques et opérationnels de la Stratégie Nationale de la Migration (SNM) à la lumière des nouvelles priorités émergentes, notamment suite à l'impact de la crise sanitaire du coronavirus sur les questions migratoires en Tunisie et dans le monde. Ainsi, le présent travail se propose de répondre aux objectifs spécifiques suivants :

- Développer un diagnostic du cadre institutionnel et organisationnel en relation avec l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la SNM ;
- Actualiser et réviser les axes stratégiques et opérationnels de la SNM en tenant compte des nouvelles variables juridiques, sociales, économiques, culturelles, institutionnelles, sans oublier de mettre en exergue l'impact du coronavirus sur les enjeux stratégiques des questions migratoires ;
- Proposer un plan d'action opérationnel avec des recommandations/initiatives réalistes et réalisables pour les cinq prochaines années.

III. Méthodologie adoptée

Ce travail s'est basé sur une approche et une démarche purement interprétative en triangulant la collecte de données secondaires via une recherche documentaire approfondie et la collecte de données primaires à travers une série d'entretiens semi-directifs. Ainsi, le premier chapitre de l'étude est consacré à l'analyse contextuelle du cadre actuel du paysage politique, économique et sociale en Tunisie avec une approche comparative de différents modèles de politiques migratoires, tel que le Maroc, le Ghana et les Philippines. Le deuxième chapitre de l'étude est dédié à une lecture analytique et juridique des textes qui régissent les différentes questions migratoires en Tunisie. In fine, le dernier chapitre est le fruit d'une série d'entretiens semi-directifs avec les acteurs institutionnels concernés chargés des questions migratoires en Tunisie. Ces entretiens ont été analysés selon les thématiques et axes de la SNM.

IV. Principaux résultats et recommandations

La recherche documentaire, l'analyse juridique et la série d'entretiens avec les acteurs clefs ont permis une contextualisation de la SNM à l'aube du coronavirus tout en gardant les principales thématiques initialement identifiées lors du développement de la première version du SNM à savoir :

Stratégie Nationale de la migration

Gouvernance de la migration

Contribution de la migration au développement

Migrations de travail

Systèmes d'information, communication et services destinés aux migrants

Migration et encadrement socioculturel des migrants et de leurs familles

Gouvernance de la migration

Révision et renforcement du cadre juridique de la migration et protection des droits des migrants

- Réformer les lois qui restreignent la liberté de circulation des Tunisiens;
- Mettre en place un cadre juridique pour le droit d'asile.

Réforme et renforcement du cadre institutionnel de la migration

- Mettre en place une structure (instance supérieure, secrétariat d'état, agence, ministère) rattachée à la présidence du gouvernement pour assumer le rôle de leadership institutionnel dans le champ de la migration et l'aborder dans sa dimension globale et transversale;
- Développer les capacités techniques des ressources humaines exerçant dans les différentes institutions intervenant dans le champ de la migration (formation sur la migration).

Promouvoir la place de la migration dans le dialogue social

- Mettre en place un système d'échange d'information sur les questions migratoires entre le gouvernement et les partenaires sociaux;
- Lancer un dialogue sociétal sur les questions de la migration.

Gestion des frontières

- Finaliser la base de données des passages aux frontières;
- Promouvoir la collaboration entre les différents ministères et institutions.

Gestion de la migration en situation de crises et conflits

- Établir un plan de réduction des risques des catastrophes sanitaires visant à protéger les migrants en cas de crise sanitaire;
- Définir des procédures d'activation du plan d'intervention d'urgence en faveur des migrants victimes de la crise.

Lutte contre la migration irrégulière

- Mettre une politique d'intervention publique dans les régions à risque et les zones défavorisées axées sur le développement local et la création d'emplois en vue de réduire le chômage;
- Lancer des campagnes de sensibilisation et créer des dispositifs pour encourager les jeunes concernés à suivre une formation professionnelle.

Contribution de la migration au développement

Contribution des Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE) au développement

- Établir une base de données fiables sur l'diaspora, pour déterminer leur nombre, situation géographique et leurs compétences.

Contribution des migrants de retour au développement

- Établir une base de données fiables sur les migrants de retour;
- Renforcer le rôle des Tunisiens de retour au transfert de connaissances technologiques.

Contribution des immigrés au développement

- Promouvoir les investissements de la communauté immigrante;
- Orienter les activités des migrants étrangers vers les secteurs disposants d'un besoin croissant en main d'œuvre.

Migration et développement solidaire

- Créer des partenariats entre les associations et les organisations des TRE impliquées dans l'économie sociale et solidaire;
- Accompagner et assurer le suivi des initiatives et activités solidaires associatives et individuelles en direction des migrants.

Migrations de travail

Formation, emploi et migration

- Développer une base complète d'informations et de connaissances sur la migration de la main d'œuvre;
- Adapter le système de formation aux exigences nationales et standards internationaux et s'assurer de la reconnaissance internationale des diplômes et formations assurés au niveau national.

Migration des tunisiens hautement qualifiés

- Encourager le retour des compétences.

Emploi de la main d'œuvre étrangère en Tunisie

- Établir une base de données fiable sur la main d'œuvre étrangère;
- Coordonner et promouvoir les mesures de renforcement du cadre juridique dans les secteurs à fort déficit de main d'œuvre.

Migration de retour et insertion professionnelle des migrants de retour

- Mettre en place un programme de retour et aide à la réinsertion des ressortissants nationaux;
- Mettre en place des mesures d'accompagnement des migrants de retour pour leur réinsertion.

Coopération internationale et partenariat en matière de migration de main d'œuvre

- Réviser les accords avec les pays du Maghreb et faciliter davantage la mobilité de la main d'œuvre dans les différents pays;
- Informer, mettre en œuvre et assurer le suivi et l'évaluation des accords.

Systèmes d'information, communication et services destinés aux migrants

Système d'information sur la migration

- Améliorer la qualité des données statistiques et administratives produites sur la migration.

Communication et information sur la migration et à destination des migrants

- Conception des messages adaptés aux différentes populations de migrants cibles;
- Établir un plan de communication régional et local au sujet de la migration et à destination des migrants.

Amélioration des services à destination des migrants

- Étendre l'expérience des guichets uniques pour couvrir les grandes régions du pays ayant un important taux de TRE et pour fournir des services aux immigrés installés en Tunisie;
- Améliorer et renforcer l'administration électronique à destination des TRE et des immigrés.

Migration et encadrement socioculturel des migrants et de leurs familles

Encadrement social des familles de migrants restantes en Tunisie et des migrants de retour

- Mettre en place un programme d'accompagnement et d'encadrement scolaire des enfants de familles de migrants présentes en Tunisie et des enfants émigrés de retour au pays;
- Créer un service d'accueil, d'orientation et de suivi des doléances au profit des familles présentes en Tunisie et des migrants de retour.

Contribution des migrants de retour au développement

- Concevoir et mettre en place un guide pratique définissant les tâches, les domaines et les procédures d'intervention des attachés sociaux;
- Concevoir un programme d'assistance juridique et d'encadrement psychosocial des TRE souffrant de problèmes familiaux et sociaux dans les pays d'accueil.

L'intégration sociale et l'accès aux services sociaux et de santé pour les immigrés vulnérables en Tunisie

- Intégrer les mineurs non accompagnés dans la catégorie des enfants en danger;
- Développer un partenariat entre le département chargé des immigrés, les OSC et les organismes internationaux pour l'encadrement et l'assistance sociale des immigrés vulnérables.